

Bilan simplifié de la section ST PROVENCE COTE D'AZUR pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	6527	6527
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	13841	13547
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2087	294
					Total(1)	18282	20369
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	18282		18282	20369	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	18282	0	18282	20369	total(1+2+3+4+5)	18282	20369

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	18427	12233	Produits d'exploitation(1)	16341	12527
achats	1031	0	Cotisations	7338	5836
autres charges externes	65	0	Subventions	6797	6051
autres services extérieurs	7904	4927	Autres produits	0	100
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2205	539
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	9427	7306			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	18427	12233	total(1+2+3+4)	16341	12527
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2087	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de PROVENCE COTE D'AZUR

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le .31/12/2023.... dont le total est de .18282,10... euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de .2087. euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre .2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou Néant si aucune

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps le -28/04/2023-, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de ---540---€ (restauration et transport°)

2- Achat de goodies -En février et en octobre 2023---pour un montant de -3331,37-€

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de ...0.. euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont :
 - x employés + fonction
 - x cadres + fonction
 - x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la section ST PROVENCE COTE D'AZUR pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	7 338,35 €
Reversement de cotisations.....	3 645,94 €
Subventions reçues.....	6 797,29 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	10 489,70 €